



Konkurse - Faillites - Fallimenti

JU

1. Débitrice: **SOCIETE IMMOBILIERE L'AJOULOTE SA**, Rue des Tanneurs 3, 2900 Porrentruy
2. Délai pour contester l'état de collocation:
21.10.2015 jusqu'au 11.11.2015
3. Remarques: MODIFICATION DE L'ETAT DE COLLOCATION
Modifié par suite d'admission ultérieure d'une créance de CHF 1'097.- en 3ème classe, l'état de collocation peut être consulté à l'Office soussigné.
Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites dans les vingt jours à dater de la présente publication, sinon ledit état sera considéré comme accepté.

Office des poursuites et des faillites
2900 Porrentruy

02419135

